



MA ROUEN

Quand l'honneur des personnels est Attaqué, LA DIRECTION DOIT REAGIR !

Le 04/09/2026

Une nouvelle fois, les personnels pénitentiaires se retrouvent confrontés à des comportements et à des propos inacceptables. Un détenu aurait tenu des propos particulièrement graves à l'encontre de personnels de surveillance, allant jusqu'à affirmer avoir été témoin d'une prétendue relation intime entre une surveillante et un surveillant. Ces accusations sont fausses et totalement infondées. Au-delà de leur caractère mensonger, de tels propos portent directement atteinte à l'honneur, à la réputation et à la dignité des agents concernés.

Et pourtant, face à cette situation, la réponse de la Direction semble, une nouvelle fois, insuffisante. Nous refusons que ce type de comportement soit banalisé sous prétexte qu'il émane d'une personne détenue. Être en détention ne donne pas tous les droits !

Les personnels pénitentiaires ne doivent pas avoir à subir des insinuations, accusations, propos dégradants ou diffamatoires sans que l'administration ne réagisse avec la fermeté nécessaire. Quand un agent est pris pour cible, l'administration doit être à ses côtés et le protéger ! Il ne peut pas y avoir deux poids, deux mesures.

L'UFAP UNSa Justice exige une réponse ferme de la Direction face à de tels propos, ainsi que la reconnaissance du caractère grave des faits et de leurs conséquences pour les personnels concernés.

L'UFAP UNSa Justice exige la protection pleine et entière des agents victimes de ces accusations.

L'UFAP UNSa Justice exige que tout comportement portant atteinte à l'honneur ou à la dignité des personnels fasse l'objet des suites appropriées, notamment disciplinaires ou judiciaires lorsque les conditions sont réunies.

Enfin, **L'UFAP UNSa Justice** demande que la personne détenue soit retirée de la division 4 et fasse l'objet d'un transfert vers un autre établissement, afin de préserver la sérénité et la sécurité des personnels concernés.

Chaque jour, les surveillants exercent leurs missions dans un contexte toujours plus difficile. Ils doivent pouvoir compter sur leur hiérarchie lorsqu'ils sont agressés, menacés, insultés ou injustement mis en cause. La protection des personnels n'est pas une option ! **L'UFAP UNSa Justice** rappelle que la dignité des agents doit être respectée et défendue. Notre organisation revendique notamment que l'administration assure un véritable accompagnement des personnels victimes de propos diffamatoires ou dégradants.

MADAME LA DIRECTRICE, IL EST TEMPS DE PRENDRE VOS RESPONSABILITÉS !

Minimiser de tels agissements, c'est envoyer un très mauvais signal aux personnels. Aujourd'hui, ce sont deux collègues qui sont visés. Demain, qui sera la prochaine cible ? **L'UFAP UNSa Justice** ne laissera pas les personnels seuls face à ces attaques. Nous demandons à la Direction de prendre la mesure de la gravité de la situation et d'apporter une réponse à la hauteur des faits.



Le bureau local **UFAP UNSa** MA ROUEN